

RUANDA-URUNDI GEBIED

(1) N° 5100/T.P.

RESIDENCE DU RUANDA.-



Réf. n° :

Annexe :  
Bijlage :

Objet :  
Voorwerp :

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

RUHENGERRI.-

*8/9/56 / sec.8.  
3246*

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Votre lettre N° 3036/Sec.8 du 4 courant. Si Monsieur Alsenbach travaille pour le Service Médical il a droit à l'occupation gratuite des gîtes, s'il travaille pour des tiers, il doit payer la redevance d'usage.-

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,

*Mr. Alsenbach travaille  
pour le Service Médical  
Mr. Canbergh donnera  
un document officiel  
12/9/56  
H.*

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro. — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.